

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 12/03/2019

L'an DEUX MILLE DIX NEUF, les membres composant le Conseil Municipal de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit, le 6 mars 2019, conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Monsieur Frédéric PETITTA, Maire.

#### Etaient présents :

M. PETITTA, Mme DIARD, M. OUAREM, Mme MAZEAU, M. AMRANE, M. DECOMBLE, Mme BOUCHON, M. GENDRE, M. ZAOUÏ, M. ROGER, Mme DE JESUS CARLOS, M. LEONHARDT, M. LIBANIO COUTINHO, Mme VADROT, M. VIMARD, Mme LEFORT, M. MOUCHEL, Mme CHERIF, M. LE MEUR, Mme HUON, M. OBIANYOR, Mme CARCASSET, M. POUCH, M. ZLOWODZKI, M. LAMAOUÏ, Mme ESTEVE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article 2121.17 du code du texte précité.

#### Excusés ayant donné pouvoir :

Mme JAUNET (pouvoir à M. LE MEUR), Mme GARCIA (pouvoir à M. OUAREM), Mme SOREL (pouvoir à M. ZAOUÏ), M. DUPERRON (pouvoir à Mme VADROT).

#### Etaient absents:

Mme LELU VALNOT, M. LAROSE, Mme DELEN, M. FERNANDEZ, Mme GODAR, Mme ROLLY, M. FOUILLEUL, M. PINTO CORDEIRO, Mme PETIT.

Nombre de membres  
composant le conseil : 39

en exercice : 39  
présents : 26  
représentés : 4  
absents : 9

Monsieur le Président ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte.

M. MOUCHEL est élu secrétaire.

Monsieur QUINCHEZ, Directeur Général des Services, assiste à la séance.

Publiée le : **CONSEIL MUNICIPAL DU : 12 MARS 2019**

**14 MARS 2019**

Présents : 26 **DELIBERATION N° : 14042**

Représentés : 4

Absents : 9 **SERVICE : CABINET DU MAIRE**

**AFFAIRE SUIVIE PAR : CABINET DU MAIRE**

## **SYNTHESE DES CONTRIBUTIONS DES GENOVEFAINS DANS LE CADRE DU GRAND DEBAT NATIONAL**

### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**VU** le décret n° 2019-23 du 14 janvier 2019 instituant une mission d'organisation et de coordination du grand débat national,

**CONSIDERANT** le mouvement de contestation qui traverse la France depuis plusieurs mois, qui fait écho aux difficultés exprimées par les Français : disparition et éloignement des services publics de proximité, crise du pouvoir d'achat, volonté d'être entendu par un pouvoir jugé trop éloigné des préoccupations quotidiennes des françaises et des français,

**CONSIDERANT** la lettre du président de la République aux Français le 13 janvier 2019 qui lance un Grand Débat National ouvert à toutes et tous du 15 janvier au 15 mars 2019 autour de quatre thèmes : la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation de l'Etat et des services publics, la transition écologique, la démocratie et la citoyenneté,

**CONSIDERANT** le déroulement du Grand Débat national détaillé par le Premier ministre le 14 janvier 2019,

**CONSIDERANT** la lettre du Maire et de la Municipalité adressée à l'ensemble des Génovéfains le 28 janvier 2019 expliquant la volonté de la ville de relayer cette démarche de concertation avec la création d'espaces d'expression et de dialogue dont les différentes contributions et propositions seront adressées au plus haut niveau de l'Etat, mais aussi, l'adoption en Conseil Municipal d'une contribution de la ville pour formuler les attentes fortes des Génovéfains rassemblées au travers de leurs contributions,

**CONSIDERANT** la volonté de la ville que chaque citoyen Génovéfain puisse prendre part au Grand Débat National avec la mise en place d'urnes dans tous les accueils de la mairie (l'Hôtel de Ville, la Mairie Annexe, la Maison des Services Publics Claude Rolland, le Centre Communal d'Action Sociale et le Centre Artistique R. Noureev), et d'un formulaire en ligne sur le site de la ville,

**CONSIDERANT** l'invitation du Maire et de la Municipalité adressée à l'ensemble des habitants afin de participer à la réunion « Grand Débat » organisée le mardi 5 février 2019, salle du Champ

de Foire, et animée, dans un souci de neutralité et d'impartialité, par un organisme indépendant qui a été chargé d'en réaliser la synthèse,

**CONSIDERANT** les 88 contributions (écrites et envoyées sur le site de la ville) et les 170 participants à la réunion « Grand Débat »,

### **APRES EN AVOIR DELIBERE**

**PREND ACTE** des contributions des habitants dans leur diversité et l'ensemble des champs qu'elles regroupent,

**RESTITUE** l'ensemble des contributions des Génovéfains (contributions écrites ou orales lors de la réunion Grand Débat)

- au Président de la République, Emmanuel Macron,
- au Premier ministre, Edouard Philippe,
- aux deux Ministres désignés par le Premier ministre pour assurer la pilotage du Grand Débat, Sébastien Lecornu, Ministre d'Etat auprès de la Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargé des collectivités territoriales, Emmanuelle Wargon, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, Ministre de la transition écologique et solidaire,
- au collège des garants du Grand Débat National désignés pour permettre l'analyse quantitative et qualitative des contributions citoyennes et nourrir une restitution,
- au Député de la 10<sup>ème</sup> circonscription, Pierre-Alain Raphan,
- aux Sénateurs de l'Essonne, Laure Darcos, Vincent Delahaye, Jocelyne Guidez, Jean-Raymond Hugonet, Olivier Leonhardt,
- au Préfet de l'Essonne, Jean-Benoit Albertini,
- au référent départemental Grand Débat nommé par le Préfet de l'Essonne, Sébastien Cauwel, directeur de cabinet de la préfecture,

**DEMANDE** au Président de la République et au Gouvernement des actes forts à la hauteur des enjeux sociaux, économiques et environnementaux de notre pays et qui répondent à la mobilisation citoyenne organisée dans le cadre du Grand Débat National.

Pour extrait conforme,



**Frédéric PETITTA**  
Maire de Sainte-Genevieve-des-Bois  
Vice-président du Cœur d'Essonne d'Agglomération.